



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Pic du Midi, le 19 décembre 2013

## **19 DÉCEMBRE 2013 : LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI LABELLISÉE**

40 000 points lumineux concernés par l'amélioration des éclairages, 251 communes dont d'aussi importantes que Lourdes et Lannemezan, 87 500 habitants, 65% du département des Hautes-Pyrénées... la labellisation de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) du Pic du Midi vient confirmer une véritable dynamique mise en marche par l'ensemble des acteurs du territoire.

Grâce à sa labellisation par l'IDA<sup>-1-</sup> (International Dark-Sky Association), la RICE du Pic du Midi devient la 6<sup>ème</sup> au monde et la **1<sup>ère</sup> en Europe continentale**. Cette labellisation va permettre de préserver de la pollution lumineuse le ciel étoilé autour de l'Observatoire du Pic du Midi et plus globalement les espaces naturels haut-pyrénéens. Dans le cadre de l'application des dispositions du Grenelle 2 relatives à la lutte contre la pollution lumineuse, les Hautes-Pyrénées à travers la RICE du Pic du Midi deviennent ainsi un territoire pilote dans la mise en place de nouveaux modes d'éclairage économes et non polluants et dans le développement de nouvelles formes de tourisme scientifique et de nature.

### **UNE LABELLISATION MENÉE TAMBOUR BATTANT**

Connu pour son magnifique panorama sur les Pyrénées et son observatoire astronomique de renommée mondiale, le Pic du Midi est un site d'observation idéal du soleil et du ciel nocturne grâce à une grande pureté de l'air et à une forte stabilité de l'atmosphère. En 2008, les chercheurs notent un accroissement constant de la pollution lumineuse tant à proximité du site que plus loin avec les halos des villes de Toulouse et Barcelone notamment.

Dès lors, passionnés d'astronomie et amoureux du Pic du Midi décident de se regrouper au sein de l'Association PIRENE (Pic du Midi REserve Nuits Etoilés) pour mettre en place les changements nécessaires à la labellisation d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé au Pic du Midi. Un projet ambitieux largement soutenu par l'Observatoire Midi-Pyrénées, la Régie du Pic du Midi et l'ensemble des défenseurs du ciel : International Dark Sky Association, Union Astronomique Internationale, Année Mondiale de l'Astronomie, Société Astronomique de France, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, Association Française d'Astronomie, Licorress, Ferme des Etoiles...

En juin 2009, PIRENE, le Pic du Midi et l'Observatoire Midi-Pyrénées lancent officiellement la démarche de labellisation avec la signature d'une déclaration d'intention engageant la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et les communes concernées dans la démarche.

Le projet prend une nouvelle ampleur en 2011 grâce à la signature d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche avec le Laboratoire Société, Environnement Territoire de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Dès lors, de nombreuses actions ont été engagées. Le dossier de labellisation de la RICE du Pic du Midi a été déposé auprès de l'IDA le 23 septembre dernier. 3 mois plus tard, la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi est labellisée avec **l'échelon argent** et les **Félicitations du Jury**. Elle est la concrétisation d'un travail collaboratif et participatif exemplaire.

## UNE ZONE CŒUR DE 612 KM<sup>2</sup> - UNE ZONE TAMPON DE 3 000 KM<sup>2</sup>

Prévue dans un 1<sup>er</sup> temps sur une surface d'environ 50 km<sup>2</sup>, la zone cœur de la réserve représente désormais 612 km<sup>2</sup>. Elle comprend le site classé du Pic du Midi, la Réserve Naturelle du Néouvielle et une partie du Parc National des Pyrénées. Elle s'étend de part en part des Hautes-Pyrénées (Hautes Vallées d'Azun, de Cauterets, de Gavarnie, d'Aure et du Louron). Cette zone cœur doit être intrinsèquement sombre et ne souffrir d'aucune pollution lumineuse. Basée sur les limites déjà existantes d'espaces classés et protégés, 72% de cette zone se situe à plus de 2 000 mètres d'altitude.

En parallèle, une zone tampon hiérarchisée (rural, périurbain, urbain) a été définie sur plus de 3 000 km<sup>2</sup>. Elle comprend 251 communes regroupées en deux Pays (Pays des Vallées des Gaves, Pays des Nestes) et une communauté de communes (Communauté de communes de Haute Bigorre). Des dynamiques de sensibilisation et de conversion des éclairages y sont développées.



Désormais, protéger le ciel n'est plus simplement une question d'étoiles. Les collectivités, acteurs du territoire, le SDE, EDF, le Parc National des Pyrénées... ont parfaitement saisi les enjeux de l'obtention du très convoité label Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi : protection de l'environnement nocturne, économie d'énergie, qualité de vie, développement touristique... Et chacun d'eux s'est engagé à renforcer et faire exister ce nouveau territoire qui vit désormais avec les étoiles.

### -1- International Dark Sky Association (IDA)

IDA est le seul organisme international dont la mission est de soulever les différentes problématiques liées à la pollution lumineuse, de mener des actions de sensibilisation, de trouver les solutions nécessaires pour en limiter les impacts et d'outiller la communauté internationale à appliquer des mesures de contrôle appropriées. IDA compte plus de 50 sections et plus de 11 000 membres répartis dans 70 pays. A ce jour, il existe 6 réserves internationales de ciel étoilé au monde : Mont Mégantic (Canada), Exmoor National Park (Angleterre), Aoraki Mackenzie (Nouvelle Zélande), NamibRand Nature Reserve (Namibie), Brecon Beacons National Park (Angleterre), Pic du Midi (France).

[www.picdumidi.com](http://www.picdumidi.com)

*Photos du ciel étoilé sur simple demande*

### RENSEIGNEMENTS PRESSE

Laurence de Boerio Tél. 06 03 10 16 56 - [rp@deboerio.net](mailto:rp@deboerio.net)

